



Villeurbanne, le 8 septembre 2022

OFFRE D'EMPLOI

L'Association gestionnaire Santé Mentale et Communautés (établissement de santé psychiatrique privé d'intérêt collectif, établissements médico-sociaux et social) recrute pour son dispositif LAPS (Lien-Accompagnement-Parentalité-Soin) et le dispositif des groupes au long court :

Un(e) médecin psychiatre (H/F)

CDI à temps partiel pour 25h15 par semaine pour le LAPS et 15mn par semaine pour les groupes au long court (72,86% ETP)

**Créneaux de présence indispensables : mardi matin et jeudi.
Emploi du temps à convenir avec l'équipe.**

Missions :

Le LAPS est un dispositif de psychiatrie adulte spécialisé aux soins de périnatalité qui s'adresse aux parents et futurs parents en difficulté psychique autour de la naissance quel qu'en soit le moment (préconception, post-partum jusqu'au 1 an de l'enfant...) et quelle qu'en soit la cause.

L'équipe soignante (médecin psychiatre, psychologues et infirmier(e)s) propose une réponse rapide pour une évaluation de l'état psychique d'une personne.

Le médecin psychiatre est responsable du dispositif de périnatalité. Il (elle) exerce au sein d'une équipe soignante pluridisciplinaire, en lien avec le directeur et l'équipe administrative, en relation avec nos partenaires et autorités administratives.

Le médecin psychiatre intervient sur le dispositif des groupes au long court 15 minutes par semaine. Il y a deux médecins de SMC qui travaillent sur ce dispositif. Ce dispositif s'adresse à des patients ayant déjà un suivi individuel en libéral avec un psychiatre ou psychologue, et qui nécessite un complément de prise en charge groupale. Il existe deux groupes au long court : le groupe collage et le groupe relaxation qui sont animés par deux psychologues et deux infirmières. Ces groupes fonctionnent durant l'année scolaire. Les médecins co-animent les réunions qui ont lieu tous les deux mois de 12h15 à 13h45, et reçoivent en entretien de préadmission et de sorties les patients adressés par les libéraux.

Le médecin psychiatre intervient sur le centre de consultation ambulatoire de Santé Mentale et Communautés à Villeurbanne.

Formation, expériences et qualités attendues :

- Psychothérapie avec orientation psychodynamique ;
- Expérience et intérêt pour la périnatalité ;
- Travail de réseau et travail de partenariat ;
- Travail familial ;
- Sensibilité au travail groupal ;
- Nécessité de s'inscrire dans la vie associative et institutionnelle ;
- Permis B obligatoire.

Poste basé à Villeurbanne.

Rémunération selon Convention Collective Nationale 51.

A titre indicatif, salaire mensuel brut pour 25h30 de 3 701.21 €, hors ancienneté et technicité cadre.

Adresser CV, lettre de motivation, diplôme et autorisation d'exercer (inscription à l'Ordre des Médecin, n°RPPS) à Monsieur le Directeur - Santé Mentale et Communautés - 136 rue Louis Becker - 69100 VILLEURBANNE ou par mail : contact@smc.asso.fr.

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser au Dr Céline MONLOUBOU ou à Mme Anne Ferrari (psychologue) au 04 78 26 95 24.